Evaluation des Cités de l'emploi

Publié sur le site IREV - Centre de ressources politique de la ville (https://www.irev.fr)

Retrouvez les principaux enseignements de l'évaluation des Cités de l'emploi qui ont pour ambition de requestionner la place de l'insertion et de l'emploi dans les contrats de ville.







Evaluation nationale des Cités de l'emploi

Synthèse des enseignements et des préconisations

Avec un constat que le **taux de chômage est près de 3 fois supérieur** à la moyenne nationale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (<u>ANCT</u> [1]) a commandité cette étude auprès du <u>cabinet Asdo études</u> [2] pour évaluer les <u>Cités de l'emploi</u> [3].

Même si cette expérimentation des « Cités de l'emploi ».semble récente car lancée en 2020, l'ANCT a lancé cette évaluation pour capitaliser sur les premières démarches et surtour formuler des préconisations sur le devenir du dispositif en amont de la nouvelle génération des contrats de ville.

Aprèa voir dresser les points postifs et négatifs de cette expérimentation, cette étude propose quelques préconisations à mettre en place pour optimiser ce dispositif.

A télécharger ci-dessous



Evaluation nationale des Cités de l'emploi

Synthèse des enseignements et des préconisations

A la demande de l'ANCT, notre agence a été mandatée au second semestre de l'année 2022 pour évaluer les Cités de l'Emploi. L'objectif de cette évaluation est d'identifier les modalités de mise en œuvre des Cités et d'identifier leurs effets sur les logiques de coopération entre acteurs, sur la mobilisation du droit commun et leur capacité à répondre aux besoins non couverts.

La méthodologie de l'évaluation repose sur une double approche. La réalisation de 10 monographies qualitatives auprès de territoires très contrastés du point de vue des configurations territoriales existantes (échelle départementale, EPCI, communale), des types de porteurs du point de vue de la coordination (EPCI, communes, acteurs du SPE, association ad hoc) et de l'ancienneté de déploiement de la Cité. En tout ce sont 135 personnes qui ont pu partager leur vision de la mise en œuvre de la Cité de l'emploi, ses plus-values et ses limites. En complément de cette approche qualitative nous avons exploité un questionnaire complété par la quasi-totalité des Cités de l'emploi (81 sur 84 labellisées).

1. Les grands enseignements de l'évaluation

Bien entendu, il serait prématuré de tirer un bilan définitif des Cités de l'emploi à ce stade. Leur existence est pour certaines très récente, et il s'agit de démarches expérimentales nécessitant donc du temps pour concevoir, développer, tester, réajuster etc. Cependant, de premières plus-values apparaissent sur le champ des modalités de mise en œuvre des politiques de l'emploi.

1.1.De premières plus-values qui confirment l'intérêt des Cités de l'emploi

La Cité de l'emploi réinvente, dans le cadre de l'expérimentation, la politique de la ville et révèle encreux ses faiblesses, celles de la politique de l'emploi et de son écosystème institutionnel et territorial.

Asdo é tudes

Poids: 217.84 Ko

<u>Téléchargement</u> [4] <u>Favoris +</u> [5]







Evaluation nationale des Cités de l'emploi

Synthèse des enseignements et des préconisations

Type d'actualites: <u>Information générale</u> [6]

Dates: Jeudi 29 juin 2023 - 10:15

Thématiques: Collectivités / Etablissement public [7]

Emploi, Insertion, Formation [8]

Méthodologie [9] Observation [10] Evaluation [11]

Politique de la ville - DSU [12]

Publié le 29 juin 2023

URL de la source (modifié le 03/07/2023 - 16:13): https://www.irev.fr/actualites-0/evaluation-des-cites-de-lemploi

Liens

- [1] https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/
- [2] http://asdo-etudes.fr/
- [3] https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/cites-de-lemploi-571#scrollNav-4
- [4] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/asdo_anct_-_synthese_evaluation_cites_de_lempl oi vf.pdf
- [5] https://www.irev.fr/javascript%3A%3B
- [6] https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316
- [7] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3676
- [8] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3682
- [9] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3690
- [10] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3691
- [11] https://www.irev.fr/methodologie/evaluation
- [12] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692